

1. ACCUEIL ET MANDAT

Ce document est un outil qui permet d'élaborer un diagnostic et un projet de gestion des résidus végétaux chez les entreprises agricoles souhaitant améliorer la performance environnementale associée à leurs activités.

Il vise à décrire les paramètres de production et de gestion de l'entreprise, ainsi que les caractéristiques géographiques et physiques du site d'exploitation, dans le but de procéder à une analyse de la situation agroenvironnementale de l'entreprise. Cette analyse mènera à des recommandations, que ce soit l'implantation de bonnes pratiques, de mesures de réduction à la source ou de solutions correctrices potentielles. Si l'entreprise possède plusieurs sites de lavage, il est préférable de remplir un diagnostic par site. Un même site peut comprendre plusieurs infrastructures et équipements de production et de lavage.

N.B. Ce document est exigé pour le dépôt d'une demande d'aide financière au sous-volet 1.2 – Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles de Prime-Vert. Le temps du conseiller pour la réalisation du diagnostic peut être admissible au financement du Programme services-conseils 2023-2028 si celui-ci est un dispensateur inscrit au Réseau Agriconseils.

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT

2.1. Renseignements sur l'entreprise agricole ou l'agrotransformateur

Appellation <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M.	Prénom	Nom	
Numéro d'identification ministériel		Numéro d'entreprise du Québec	
Adresse, telle qu'elle est inscrite au Registraire des entreprises du Québec, le cas échéant			
Ville	Province	Code postal	
Adresse de correspondance, si elle diffère de celle de l'entreprise			
Adresse du projet, si elle diffère de celle de l'entreprise			
Téléphone	Cellulaire	Télécopieur	
Courriel			

2.2. Renseignements sur le représentant de l'entreprise (si celui-ci est différent du demandeur)

Appellation <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M.	Prénom	Nom	
Rôle dans l'entreprise			
Fonction dans l'entreprise <input type="checkbox"/> Actionnaire <input type="checkbox"/> Administrateur(-trice) <input type="checkbox"/> Dirigeant(e) <input type="checkbox"/> Associé(e) <input type="checkbox"/> Mandataire <input type="checkbox"/> Associé(e) <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :			
Téléphone	Cellulaire	Courriel	

3. RENSEIGNEMENTS SUR LE CONSEILLER MANDATÉ

Appellation <input type="checkbox"/> M ^{me} <input type="checkbox"/> M.	Prénom	Nom	
Employeur ou entreprise			
Est-ce que vous faites partie d'un ordre professionnel?		Oui	Non
Si oui, de quel(s) ordre(s) êtes-vous membre?		Numéro(s) de membre :	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Téléphone	Téléphone cellulaire	Courriel	

4. DESCRIPTION DE LA PRODUCTION

4.1. Provenance des résidus végétaux, régie et certifications

Les résidus végétaux proviennent des activités de...			
<input type="checkbox"/>	la production agricole	<input type="checkbox"/>	l'entreprise d'agrotransformation
Les résidus végétaux proviennent de...			
<input type="checkbox"/>	l'exploitation agricole	<input type="checkbox"/>	l'entreprise d'agrotransformation
<input type="checkbox"/>	l'extérieur de la production (exogène)	<input type="checkbox"/>	Autre :
Quelles sont les certifications applicables à la production?			
<input type="checkbox"/>	Certification biologique :	<input type="checkbox"/>	Canada Gap:
<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>	S.O.

4.2. Description détaillée de la production

Remplir le tableau suivant pour l'ensemble de la production. Décrire les superficies en culture et les volumes de résidus végétaux générés. La fréquence de gestion fait référence à la période habituelle entre les opérations de gestion ou de disposition (exemples : exportation pour alimentation animale une fois par mois, épandage une fois par année, etc.) Au besoin, si les volumes générés par mois sont très variables, un calendrier détaillé des opérations peut être ajouté en annexe pour chaque type de production, afin de détailler les volumes générés par mois et par type d'opération.

Type de production	Superficie (ha)	Opérations générant des résidus	Précisez quelle période (ex. : de mai à septembre)	Volume par mois (m ³)	Volume annuel (m ³)	Besoin de conditionnement	Fréquence de gestion
		<input type="checkbox"/> récolte					
		<input type="checkbox"/> lavage					
		<input type="checkbox"/> dé classement					
		<input type="checkbox"/> entreposage					
		<input type="checkbox"/> transformation					
		<input type="checkbox"/> invendus					
		<input type="checkbox"/> récolte					
		<input type="checkbox"/> lavage					
		<input type="checkbox"/> dé classement					
		<input type="checkbox"/> entreposage					
		<input type="checkbox"/> transformation					
		<input type="checkbox"/> invendus					
		<input type="checkbox"/> récolte					
		<input type="checkbox"/> lavage					
		<input type="checkbox"/> dé classement					
		<input type="checkbox"/> entreposage					
		<input type="checkbox"/> transformation					
		<input type="checkbox"/> invendus					
		<input type="checkbox"/> récolte					
		<input type="checkbox"/> lavage					
		<input type="checkbox"/> dé classement					
		<input type="checkbox"/> entreposage					
		<input type="checkbox"/> transformation					
		<input type="checkbox"/> invendus					

4.3. Description des infrastructures et équipements de gestion des résidus végétaux

Décrire les installations et équipements utilisés actuellement par l'entreprise, si applicable.

Infrastructure Équipement	Marque Modèle	Dimensions	Capacité
Commentaires			

4.4. Description des agents structurants

Type d'agent structurant	Description	Quantité disponible	Source d'approvisionnement
Commentaires			



4.5. Diagramme d'écoulement

Les opérations réalisées par l'entreprise peuvent être présentées sous la forme d'un texte et/ou d'un diagramme d'écoulement (image) pour schématiser le parcours des résidus végétaux générés, et ce, à partir de la récolte jusqu'à la vente des produits. Toutes les étapes sont pertinentes, car elles pourront faire l'objet de recommandations particulières afin de réduire les quantités générées des résidus ou leur gestion.

Les activités suivantes : 1) Récolte; 2) Lavage; 3) Déclassement; 4) Entreposage; 5) Transformation 6) Gestion des invendus, devraient être décrites de manière qualitative et quantitative en abordant les façons de faire, le lieu où s'effectue le travail et l'équipement utilisé. Le niveau de précision dans les informations à fournir est laissé au jugement du conseiller.

Décrire, pour chacune des activités de production générant des résidus végétaux, l'équipement utilisé, les façons de faire, le lieu où s'effectue le travail, etc.

--

Insérer le diagramme d'écoulement en format image (.jpg, .jpeg, etc.) en cliquant sur l'icône ci-dessous.

--



5. LOCALISATION ET DESCRIPTION DU SITE

5.1. Carte de localisation

Selon la situation de l'entreprise, détaillez les éléments édaphiques et hydrographiques d'intérêt pour la gestion des résidus végétaux : prises d'eau municipales, puits artésiens et de surface pour la consommation humaine, courbes de niveau et cadastre, réseau hydrique de la ferme et en périphérie, caractéristiques du sol, nappe d'eau souterraine, réseau de drainage souterrain, présence de roc, réseau routier et contraintes d'accès au site, établissements à usage particulier, etc. Lorsque cela est applicable, localisez le point de rejet sur la carte.

Insérer la carte de localisation en format .jpg en cliquant sur l'icône ci-dessous.

5.2. Distances séparatrices

Lorsqu'applicable, indiquer quel aménagement, équipement ou infrastructure en contact avec des déjections animales est situé le plus près de l'élément ou du point critique nommé et donner la distance les séparant.

Éléments d'intérêt – Points critiques	Aménagement, équipement ou infrastructure à proximité	Distance (m)

6. ANALYSE

6.1. Résumé de la problématique

Décrire la problématique environnementale vécue par l'entreprise.

6.2. Assujettissement réglementaire

6.2.1. Activités de compostage de résidus agricoles organiques

Les questions suivantes font référence à l'assujettissement des activités de compostage à l'article 279 du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE).

Est-ce que l'entreprise réalise des activités de compostage?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, répondre aux questions suivantes (questions 1 à 7). Si non, passez à la section suivante.	
1	Est-ce que les intrants, autres que le matériel structurant, sont générés par l'exploitant?
2	Est-ce que le volume total de matières compostées est de moins de 500 m ³ en tout temps?
2.1	Si non, est-ce que les amas de moins de 500 m ³ sont séparés de 500 m ou plus?
3	Est-ce que les activités sont exercées à 75 m ou plus d'un établissement ou d'une habitation, autre que celle du propriétaire?
4	Les intrants sont uniquement végétaux et sont composés d'une des matières suivantes :
4.1	de résidus verts, soit les écorces, les feuilles, le gazon, les résidus de taille, les résidus organiques issus de la culture de végétaux, les planures, les copeaux de bois, le bran de scie et les macrophytes
4.2	de résidus alimentaires qui : i) proviennent de la préparation ou de la distribution d'aliments et de boissons, ii) sont générés par un secteur autre que le secteur résidentiel, iii) sont triés sur le lieu où ils sont générés et sont collectés en vrac
5	Les matières végétales sont exemptes des matières suivantes :
5.1	de matières fécales et d'urine humaines, de même que de papier hygiénique
5.2	de déjections animales, si l'activité est exercée ailleurs que sur un lieu d'élevage ou un lieu d'épandage
5.3	de cadavres d'animaux et d'autres matières de nature animale
5.4	de bois verni, peint, traité ou d'ingénierie, de bois provenant de panneaux à lamelles orientées, de contreplaqué ou de panneaux de particules ainsi que tout bois provenant d'un centre de tri de matériaux de construction ou de démolition
5.5	d'espèces floristiques exotiques envahissantes terrestres
6	Est-ce que la siccité est d'au moins 30 %?
7	Est-ce que le compost produit est utilisé par l'exploitant?
Est-ce que l'entreprise est admissible aux mesures suivantes?	
<input type="checkbox"/> Autorisation ministérielle <input type="checkbox"/> Déclaration de conformité <input type="checkbox"/> Exemption	

Démarches proposées

6.2.2. Activités de stockage de résidus agricoles organiques en prévision de l'épandage, de l'exportation ou du réemploi pour l'alimentation animale

Les questions suivantes font référence à l'assujettissement des activités de stockage des résidus agricoles organiques en prévision de l'épandage, de l'exportation ou du réemploi pour l'alimentation animale à l'article 275 du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)

Est-ce que l'entreprise réalise des activités de stockage de résidus agricoles organiques?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, répondre aux questions suivantes. Si non, passez à la section suivante.	
Pour quels usages le stockage est-il réalisé actuellement?	
8	<input type="checkbox"/> Alimentation animale <input type="checkbox"/> Épandage au champ <input type="checkbox"/> Exportation <input type="checkbox"/> Autre :
9	Est-ce que les résidus végétaux proviennent uniquement de la culture de végétaux effectuée par l'exploitant d'un lieu d'élevage ou d'un lieu d'épandage?
Si oui, précisez si les conditions suivantes sont respectées :	
9.1	Est-ce que les eaux contaminées en provenance des matières stockées atteignent les eaux de surface ou les eaux souterraines?
9.2	Est-ce que les eaux de ruissellement peuvent atteindre les matières stockées?
9.3	Est-ce que le stockage respecte la distance minimale de 100 m ou plus entre les matières stockées et un site de prélèvement d'eau souterraine de catégorie 1, 2 ou 3, sauf dans le cas d'un prélèvement d'eau lié à l'activité?
10	Est-ce que le stockage s'effectue à l'extérieur, sur une parcelle en culture?
Si oui, précisez si les conditions suivantes sont respectées :	
10.1	Est-ce que le volume total de résidus sur le lieu d'élevage ou le lieu d'épandage est en tout temps inférieur ou égal à 150 m ³ ?
10.2	Est-ce que les amas de résidus sur les parcelles en culture sont :
10.2.1	aménagés de manière stable et ont un angle de repos supérieur à 30°?
10.2.1	épandus ou utilisés avant l'hiver?
10.2.1	situés à 100 m ou plus de l'emplacement d'un amas en place ou enlevé depuis 12 mois ou moins?

10.2.1	lorsque destinés à la valorisation par épandage, utilisés pour la fertilisation de la parcelle en culture sur laquelle ces amas sont situés ou sur une parcelle contiguë à celle-ci, pendant la saison de culture durant laquelle les amas commencent à être constitués?	
11.	Est-ce que le stockage est effectué à l'extérieur, ailleurs que sur une parcelle en culture?	
Si oui, précisez si les conditions suivantes sont respectées :		
11.1	Est-ce que le volume total de résidus sur le lieu d'élevage ou le lieu d'épandage est en tout temps inférieur ou égal à 150 m ³ ?	
11.2	Est-ce que le stockage est effectué sur une surface compacte?	
12.	Si le stockage s'effectue à l'intérieur, est-ce que les résidus sont stockés sur une surface étanche?	
Est-ce que l'entreprise est admissible aux mesures suivantes?		
<input type="checkbox"/> Autorisation ministérielle <input type="checkbox"/> Déclaration de conformité <input type="checkbox"/> Exemption		
Démarches proposées		

7. RECOMMANDATIONS

Sélectionner les recommandations applicables.

7.1. Mesures de réduction à la source et bonnes pratiques

<input type="checkbox"/>	Laisser <u>tous</u> les résidus de récolte au champ
<input type="checkbox"/>	Laisser <u>davantage</u> de résidus de récolte au champ
<input type="checkbox"/>	Autre (préciser)
Commentaires, précisions et autres mesures proposées :	

7.2. Solutions de traitement et types de solutions

Sélectionner les recommandations applicables.

<input type="checkbox"/>	Entreposage et disposition par épandage aux champs
<input type="checkbox"/>	Entreposage et disposition par alimentation animale
<input type="checkbox"/>	Entreposage et exportation vers une entreprise agricole pour épandage aux champs
<input type="checkbox"/>	Entreposage et exportation vers une entreprise agricole pour alimentation animale
<input type="checkbox"/>	Entreposage et exportation vers une entreprise agricole pour le compostage
<input type="checkbox"/>	Entreposage et exportation vers un centre de traitement autorisé
<input type="checkbox"/>	Traitement par compostage avec amas au sol
<input type="checkbox"/>	Traitement par compostage avec ouvrage d'entreposage étanche
<input type="checkbox"/>	Traitement par compostage avec composteur rotatif
<input type="checkbox"/>	Traitement par bioséchage avec bioséchoir
<input type="checkbox"/>	Traitement par bioséchage avec ouvrage d'entreposage étanche
<input type="checkbox"/>	Traitement par bioséchage par d'autres méthodes
<input type="checkbox"/>	Autre (préciser)

Commentaires, précisions et autres solutions proposées :

8. REMISE DU DIAGNOSTIC À L'EXPLOITANT

Je déclare avoir remis et expliqué le diagnostic au requérant.

Signature du conseiller :

Date :

Annexe – Documents techniques (suite)





